

Décision

Générale

colonial

Décision n° 784 du 11 juin 1953 :

n° 784

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date de publication

11 juin 1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les cours d'adultes prennent fin le 1er juin 1953.